

Au vu du contexte de reprise de nos activités mineur et adulte voici les différentes étapes envisagés pour la suite du dé-confinement. Ce sont des préconisations de reprise prenant en compte également la réathlétisation des joueurs.

Étape 1

- ▶ Activités individuelles avec ou sans ballon (dès la parution du guide)

Étape 2

- ▶ Activités en relation à plusieurs, sans contact, avec ou sans ballon et sans opposition, en respect de distanciation physique (dès la parution du guide)

Étape 3

- ▶ Activités d'opposition (attaquant, défenseur, gardien de but) à plusieurs, sans contact avec ballon

Étape 4

- ▶ Activités d'opposition (attaquant, défenseur, gardien de but) à plusieurs, avec contact et avec ballon

Étape 5

- ▶ Reprise des rencontres, compétitions etc.

Attention ! Pour l'heure, seules les étapes 1 et 2 sont possibles. Pour les autres, il convient d'être à l'écoute des directives ministérielles et fédérales.

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN ET DU JEU AU NIVEAU SANITAIRE

- Aire de jeu de 20 m x 10 m à minima
- Pratique privilégiée faite de déplacements, de passes, de lancers sans opposition
- Animateur masqué (si il est sur le bord).

ÉTAPE 1

Activités individuelles avec ou sans ballon

Cette étape sera caractérisée par la possibilité de mettre en place des séances avec des activités individuelles réalisées avec ou sans ballon.

À ce jour, l'effectif global accueilli pour les séances mises en œuvre n'a pas de limite si ce n'est le respect de la distanciation de d'un rayon de 2 mètres entre les personnes.

Les activités qu'il sera possible de mettre en place sont :

- ✓ de la motricité générale et spécifique avec 1 ballon par joueur (parcours, manipulation de balle)
- ✓ du travail physique (avec ou sans ballon) en prenant toutes les précautions nécessaires par rapport à un public qui n'a peut-être plus pratiqué d'activité sportive depuis plus de 1 mois

Durant cette, phase, il conviendra donc de ne pas mettre en place :

- ✗ Des relations directes entre les joueurs
- ✗ Des oppositions
- ✗ Des tirs avec gardien de but

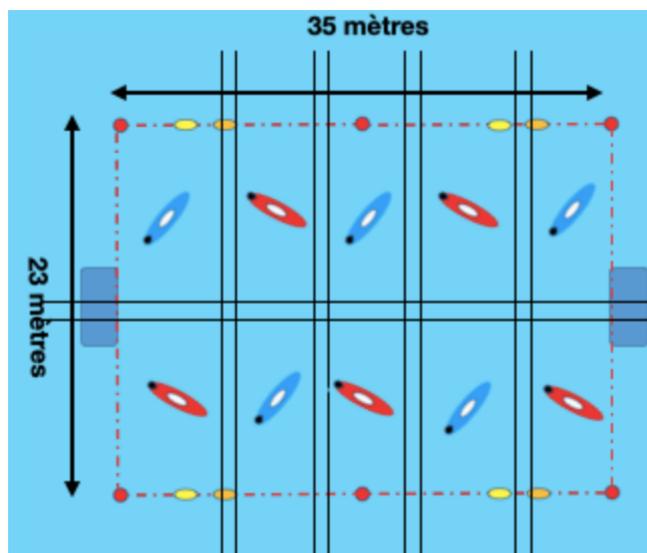
L'aménagement de l'espace pourra se faire comme indiqué ci-après :

ESPACE DE JEU

Selon la taille du terrain disponible, le couper en 4, 6 ou 8 parties.

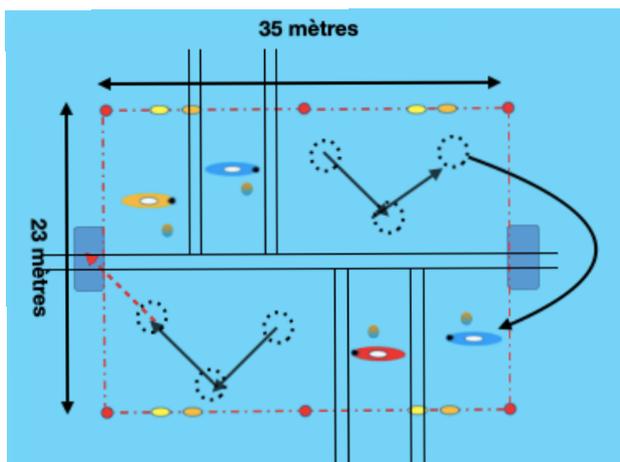
Faire en sorte que les séparations entre chaque espace soient plutôt des « couloirs interdits » que de simples lignes.

Chaque joueur devra rester en permanence dans sa partie pour les situations de manipulations de balle, de motricité ou de travail physique.



ÉTAPE 1 - SUITE

En cas de mise en place de parcours, veillez au respect des distances entre chaque joueur en permanence (pendant le parcours, dans la phase d'attente, dans la sortie du parcours...)



ÉTAPE 2

Activités en relation à plusieurs, sans contact, avec ou sans ballon et sans opposition, en respect de distanciation sociale

En plus des activités précédentes, il sera possible de mettre en place :

- ✓ du travail de passes (sur place avec au moins 1 mètre de distance ou en déplacement avec 5 à 10 mètres de distance selon la vitesse de déplacement)
- ✓ du duel tireur / GB
- ✓ du travail spécifique pour les GB

Pour les situations de duel avec le GB, veillez à ce que chaque joueur **garde bien son ballon** et faire respecter les **distances de sécurité**

